

## **Conditions de participation au « Prix Anges et Démons 2010 »**

### **Extrait du règlement**

#### **1. Choix du scénario**

L'Association Anges & Démons & Kangaroos Films organisent du 1<sup>er</sup> Novembre 2009 au 31 Mars 2010 inclus un grand concours de Scénarios.

Le prix « Anges et Démons » récompense des oeuvres cinématographiques. Le prix est ouvert à tous, sans limite d'âge.

L'association Anges & Démons envisage ce prix comme un atelier de création cinématographique.

#### **2. Inscription des scénarios pour la présélection**

Tous les scénarios envoyés pour la présélection doivent être inscrits en ligne sur le site <http://www.angesetdemon.com> (France)  
<http://www.angesetdemon.com> (tout pays en dehors de la France) au moyen du bulletin d'inscription.

#### **3. Sélection**

Le directeur artistique sélectionne les scénarios. Le cercle de travail, formé de diverses personnalités conseille le directeur dans ses choix. Les scénarios peuvent être envoyés soit par mail à l'adresse suivante et dans les délais d'inscription :

[prix@angesetdemon.com](mailto:prix@angesetdemon.com)

où

[kangaroosfilms@gmail.com](mailto:kangaroosfilms@gmail.com) (pour les pièces jointes les plus lourdes)  
soit par courrier à : Association Anges & Démons,  
« Prix Anges et Démons », 14, Avenue des Pavillons,  
75017 Paris - France

**Attention : pour les scénarios venant de l'étranger ou accompagnés d'un DVD, prière d'ajouter sur le colis la mention : « No commercial value. For cultural purpose only ».**

Les scénarios en langue étrangère doivent proposer une traduction Française.

Les frais d'envoi sont à la charge de l'expéditeur.

Les scénarios ne sont pas renvoyés, sauf demande exceptionnelle.

**Kangaroos films et Ass. Anges & Démons**

**Délai d'envoi:**

**Clôture le Mardi 31 Mars pour l'édition du prix 2010.**

**Remise du Prix au Fouquet's le 30 Juin 2010**

#### **4. Confirmation du scénario sélectionné**

Un avis de sélection définitive est adressé au lauréat gagnant au plus tard à la fin Avril 2010. Si aucun avis n'est adressé jusqu'à cette date, cela signifie que le scénario n'a pas été retenu.

#### **5. Documents à adresser**

- **Le scénario** (avec l'adresse précise de l'auteur et si possible mail et téléphone)

- Accompagné le cas échéant du CV de l'auteur ou d'un texte de présentation (facultatif)

1 DVD d'une précédente réalisation est accepté si le ou la candidate souhaite l'ajouter (mais totalement facultatif seule compte la qualité du scénario adressé.)

#### **6. Médiatisation**

Les candidats acceptent que leur image soit diffusée pour toute utilisation médiatique (presse, télévision, internet et dans tout média existant ou à naître) concernant le prix « Anges & Démons ».

#### **7. Participation**

La participation au « Prix Anges & Démons » implique l'acceptation sans condition de tous les points de ce règlement.

#### **8. Jury indépendant**

Le **Jury 2009**, composé d'une dizaine de personnalités du monde du spectacle, est invité à décerner le prix « Anges & Démons » lors d'une cérémonie au Fouquet's à Paris.

#### **9. Prix**

Le prix « Anges & Démons » est doté de 5 000 €uros

#### **10. Promotion**

Les scénarios primés « Anges & Démons », devront inclure visiblement le logo Prix « Anges & Démons » (avec l'année de remise) sur leur couverture et documentation promotionnelle.

Le scénario primé est ensuite présenté à des professionnels producteurs, réalisateurs.

**Kangaroos films et Ass. Anges & Démons**

**Prix « Anges & Démons » ,**

**Association « Anges & Démons » ,**

**14 Avenue des Pavillons,**

**75017 PARIS**

**France**

# Prix Anges & Démons

<mailto:prix@angesetdemons.com>



[prix@angesetdemons.com](mailto:prix@angesetdemons.com)

(<http://www.angesetdemons.com>)

- Copyright Marque Anges & Démons -

-Association Anges & Démons - Spacetal Communication – Kangaroos Films Production